

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1784

Artikel: Genève : le projet La Praille-Acacias-Vernets relancé : une réorientation qui laisse encore bien des problèmes et des ambiguïtés

Autor: Marco, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

technique et l'esthétique semblent l'emporter sur les choix de société: quelle place pour les piétons et les transports publics? Quels zones de rencontre et quels accès aux commerces? Quelle politique de gestion des espaces publics? Il semble que jamais la voiture ne soit vraiment remise en cause,

qu'aucune place de parc ne puisse être sacrifiée, que le moindre espace vide doive être rempli, au pire de places de stationnement pour les voitures, au mieux pour les deux-roues, généralement motorisés.

Il faut saluer l'esprit du projet Metamorphose. Mais à quoi

bon un éco-quartier à la Pontaise si le reste de la ville ne vit pas dans le même esprit? Metamorphose devrait être le projet d'une ville avec des points forts - la Pontaise, Vidy - et un esprit qui influence chacun des petits changements que vit la ville au fil du temps.

Genève: le projet La Praille-Acacias-Vernets relancé

Une réorientation qui laisse encore bien des problèmes et des ambiguïtés

Daniel Marco (19 juin 2008)

Vendredi 13 juin, la délégation du Conseil d'Etat genevois en charge du projet «*Praille-Acacias-Vernets*» tenait [conférence de presse](#) pour exposer les nouvelles conditions de mise en œuvre d'un projet «*en pause*» depuis plusieurs mois.

Une réorientation discrète, sinon floue, du programme qui prévoit toujours 40'000 emplois plus qualifiés que les 20'000 actuels et au moins 6'000 logements, ou même 9'000 dont, et c'est nouveau, 1'000 logements d'utilité publique. Un programme qui accentue le déséquilibre entre emplois et logements, alors que le canton de Genève recèle déjà trois quarts des emplois de la métropole franco-valdo-genevoise ([DP 1779](#)). Un programme qui aggravera les problèmes chroniques de circulation. La délégation gouvernementale reste très discrète sur le maintien de la maîtrise publique des terrains qui passeront de la zone industrielle à la zone de développement.

La réorientation

organisationnelle du projet fleure bon la reprise en mains. Le groupe de hauts fonctionnaires qui avait repris la barre après la démission surprise du banquier-chef-de-projet Benoît Genecand en avril dernier reste en place, en attendant la nomination d'une grosse équipe de direction: un chef de projet, son assistant, un urbaniste-paysagiste, un architecte-urbaniste, un ingénieur-mobilité, un ingénieur-civil, un ingénieur-environnement, un économiste et un chargé de communication. De plus, un groupe de pilotage comprenant deux conseillers d'Etat et un représentant des exécutifs des communes de Carouge, Genève et Lancy, ainsi que le futur chef de projet, sera constitué.

Jusqu'à présent la conception du nouveau quartier a été conçu dans une relative confidentialité voulue par le conseiller d'Etat Robert Cramer, en charge du pilotage initial, et qui a poussé le ridicule jusqu'à décréter l'embargo sur les projets non retenus dans le cadre du concours. Maintenant la

réorientation s'affiche sur le thème de la concertation et de la participation. Mais le fossé est large entre la participation-alibi et l'insertion réelle des habitants... et des conflits dans le projet. Le Conseil d'Etat et ses hauts fonctionnaires doivent savoir qu'un courant de pensée important en architecture et en urbanisme pratique le *work in progress*, ce qui signifie que la manière de conduire un projet est aussi importante que le projet lui-même. Un des fondateurs de ce courant, Giancarlo de Carlo (1919-2005), était l'une des autorités morales de l'architecture italienne dont il a accompagné l'histoire pendant plus d'un demi-siècle comme constructeur, enseignant, théoricien et militant.

Reste à espérer que cette réorientation s'inscrira dans cette perspective afin d'éclaircir les zones d'ombre qui subsistent aussi bien sur le programme du projet, l'avenir des terrains à bâtir appartenant à l'Etat et la forme du cadre bâti.